

LE PIERRE- BRILLANT

Mensuel d'information

Val-Brillant

Volume 5 No 8

21 JANVIER 1985

Distribution gratuite

À VAL-BRILLANT



L'HIVER!

**DOSSIER:
L'ENSEIGNEMENT P.4**

LES BUDGETS 85

VAL-BRILLANT p.6

ST-PIERRE DU LAC p.7

CE MOIS

Un centre communautaire
p. 2

La fête des rois
p. 3

Activités des fermières
p. 3

Le projet de réforme
fiscale p. 5

Tarte au sucre sans
sucre p. 8

Piments rouges marinés
p. 8

Les Lions
p. 11

L'année internationale
de la jeunesse p. 12

Les automobilistes
p. 13

Les handicapés
p. 14



JOURNAL MEMBRE

AMECO

Association des Médias Écrits
Communautaires du Québec

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE

Le dossier du centre communautaire de Val-Brillant lancé cet automne chemine lentement au niveau des conseils municipaux. Il est du devoir des organismes et de la population de Val-Brillant de voir à ce que ce dossier ne meurt pas en filière #13.

Les organismes de Val-Brillant doivent faire valoir les besoins de la population le plus tôt possible pour aider les conseils à prendre une décision et mettre en marche les études.

Les conseils municipaux étudient présentement la pertinence d'avoir un centre communautaire polyvalent. Il faut donc que la population et les organismes se montrent vigilants et soient présents.

Aussitôt que l'idée du projet sera acceptée, les conseils municipaux demanderont des représentants des organismes et de la population pour un comité qui étudiera la faisabilité, le financement de construction (il faut que ce centre soit payé au complet dès sa construction) et le financement des opérations. Ce financement demandera sûrement l'implication physique des organismes (campagnes de financement, bingos, commandites, etc...) et de la population (corvées et bénévolat).

Les conseils municipaux réfléchissent présentement sur des améliorations et réparations à être apportées à l'édifice municipal actuel. Le toit commande une réparation au montant approximatif de 5 000,00\$: faire un nouveau toit à quatre eaux afin d'arrêter les infiltrations. L'édifice lui-même aurait besoin d'améliorations pour un montant estimatif de 30 000,00\$ incluant le toit: selon une évaluation de la M.R.C..

Les conseils municipaux ont donc à choisir entre ces deux montants et la différence se situe entre un nouveau centre ou conserver l'ancien. Seules des pressions des organismes et de la population peuvent faire la différence. Le centre actuel, même amélioré, deviendra un deuxième étage trop petit et inadéquat.

Il est indiqué aux organismes et à la population d'être vigilants. Si un centre communautaire mieux adapté nous intéresse, parlons-en, impliquons-nous afin de ne pas regarder passer le train encore une fois.

Léopold D'Amours
citoyen de Val-Brillant

LE PIERRE-BRILLANT

MENSUEL D'INFORMATION
JOURNAL DE VAL-BRILLANT
C.P. 67
VAL-BRILLANT
G0J 3L0

REDACTION

Rédacteur
AUCLAIR Marcel

Responsable de page

BELANGER Lucien
D'AMOURS Léopold
deBILLY Anne
LAUZIER Marie-Paule
LEVESQUE Gilberte C.
MORIN Francine
RINGUET France
TFEMBLAY, Jeannette
TURCOTTE Françoise

Photographie

LEVESQUE Elisabeth

PRODUCTION

Composition
LEBEL Irène

Graphiste

GIRARD Stephen

Montage

TURCOTTE Denise

DISTRIBUTION

LEVESQUE Gilberte C.
TURCOTTE Denise
TURCOTTE Françoise
742-3831
TURCOTTE Valère

IMPRESSION

LITHOGRAPHIE 2000
INC.
179, boul. St-Benoit
Amqui, G0J 1B0

TIRAGE: 750 copies

ABONNEMENT: 6,00\$ année

DEPOT LEGAL: QUEBEC
CANADA

COURRIER 2ième CLASSE

ENREGISTREMENT 5 5 6 8

LA FETE DES ROIS A L'AGE D'OR

Dimanche le 6 janvier dernier, la Fête des Rois a été soulignée à l'Age d'Or par un dîner traditionnel des fêtes et soirée des rois. La participation de la population a été un peu moins bonne que l'an dernier à cause de la mauvaise température. Cependant, ceux et celles qui étaient présents s'en donnèrent à cœur joie, c'était encore l'ambiance des fêtes. Jeux de cartes, chants et danses agrémentèrent cette soirée.

Il y eut aussi concours de chants et de gigue; la gigue sera jugée le dimanche 27 janvier. Un roi et une reine ont été élus soit M. Thomas Cormier de Sayabec le roi et Mme Rose Michaud (Ernest) de Val-Brillant la Reine; ils reçurent un cadeau des mains de la présidente. Félicitations! Cette journée s'est bien déroulée dans la fraternité. Je remercie ici la population qui nous ont encouragé et l'équipe de bénévoles, hommes et femmes, qui m'ont si gentiment secondée pour la préparation du repas et le service. Merci beaucoup à tous. Les activités de l'Age d'Or se continueront deux dimanches par mois; soit le 2ième et le 4ième dimanche; jeux de cartes, musique avec orchestre et danses.

BIENVENUE A TOUS!

Françoise Turcotte, prés.

**Que chacune de vos journées
Compte un rayon de soleil!**

Lorsqu'on se met à compter les fleurs,
L'on ne compte plus les mauvaises herbes;
Lorsqu'on se met à compter ses bienfaits,
L'on ne compte plus ses besoins;
Lorsqu'on se met à compter les rires,
L'on ne compte plus les larmes;
Lorsqu'on se met à compter ses bons souvenirs,
L'on ne compte plus les années.

Gilberte C. Lévesque



Activités des Fermières

En décembre dernier eut lieu comme d'habitude pour les fermières notre soirée de Noël accompagnées de nos maris. Je dois remercier les généreuses personnes qui ont donné de très belles choses pour permettre de faire des heureux gagnants avec des prix de présence. Merci aussi aux personnes qui m'ont aidée à réaliser cette soirée avec le traditionnel Père Noël accompagné de sa charmante Fée des Etoiles. Sans oublier, nos majorettes qui nous ont fait un très beau spectacle ainsi que la chorale avec leurs beaux chants exercés par la dévouée Adrienne Beaulieu. Merci aux personnes qui se sont avancées pour faire des jeux de société, aussi les histoires qui nous ont fait tant rire. Merci beaucoup au conseil d'administration. Notre soirée s'est terminée par une dégustation de vin et fromage.

BONNE, HEUREUSE ET PROSPERE ANNEE!

Jacqueline Paradis,
resp. des loisirs

L'ENSEIGNEMENT: religieux ou moral

UN PEU D'HISTOIRE

Avant 1967, l'enseignement religieux est obligatoire pour tous.

Depuis 1967, les parents ont la possibilité de demander l'exemption de l'enseignement religieux pour leur enfant.

En 1983, le régime d'exemption est remplacé par le régime d'option* obligatoire à compter de septembre 1985.

* Le régime d'option consiste dans le choix obligatoire pour tous entre l'enseignement religieux et l'enseignement moral.

ENSEIGNEMENT RELIGIEUX CATHOLIQUE

Objectif: développer les ressources de l'élève et l'aider à découvrir et accueillir la personne et le message de Jésus.

EN ENSEIGNEMENT RELIGIEUX CATHOLIQUE, votre enfant:

- s'initie au contenu essentiel de la foi catholique;
- apprend à développer une relation avec un Dieu Père, avec le Seigneur Jésus et avec l'Esprit Saint;
- découvre les signes d'amitié de Jésus, entre autres: le pardon, l'Eucharistie et la Confirmation;
- s'éveille aux valeurs morales et spirituelles qu'inspire la foi catholique;
- apprend à développer des attitudes d'autonomie, de responsabilité et d'amour des autres;
- développe une conscience morale en référence au message de Jésus;
- participe à des activités pastorales;
- s'intègre progressivement à la vie de l'Eglise paroissiale et diocésaine.

ENSEIGNEMENT MORAL

Objectif: donner une formation qui tire son origine de la liberté et de la responsabilité de l'agir humain.

EN ENSEIGNEMENT MORAL, votre enfant:

- s'éveille aux valeurs morales;
- s'initie aux principes élémentaires et aux normes de la conduite morale;
- apprend à développer des attitudes d'autonomie, de responsabilité et d'amour des autres;
- commence à construire une échelle de valeurs aux plans personnel et social;
- est sensibilisé aux phénomènes religieux comme élément de culture.

Cet enseignement se fait sans référence à la foi catholique et sans lien avec l'enseignement religieux.

UN CHOIX ECLAIRE

Vous avez à faire avec votre jeune un choix entre ces deux voies: celle de l'enseignement religieux catholique et celle de l'enseignement moral. Un choix important puisqu'il oriente les valeurs que votre enfant sera invité(e) à intégrer dans sa vie. Ce choix vous renverra à l'examen de vos propres convictions. Si vous sentez le besoin d'en savoir davantage sur ces deux enseignements avant de prendre une décision, contactez la direction de votre école.

Chaque année, vous aurez à refaire cette option. Il importe que vous sachiez que l'école respectera votre décision dans les limites qu'impose le fait de vivre dans une collectivité avec des orientations religieuses et morales diversifiées.

C.S.V.M.



LE PROJET DE REFORME FISCALE

Jeudi le 10 janvier 1985 était déposé le fameux livre blanc sur la fiscalité.

Il s'agit non seulement d'une tentative de réduire les impôts qui, on le sait, sont beaucoup plus lourds qu'ailleurs (ceux qui ont de la parenté en Ontario le savent bien), mais aussi d'un changement en profondeur de la philosophie qui a toujours gouverné les rapports du gouvernement avec les contribuables en ce domaine.

Une des catégories les plus touchées par ce chambardement sont les assistés sociaux. D'abord, le gouvernement fait une distinction entre ceux qui sont aptes au travail et ceux qui ne le sont pas. En effet, ceux qui sont inaptes au travail ne verront pas leur droit à la prestation modifié. Par contre, ceux qui sont capables de travailler, entre 21 et 64 ans, auront à signer une formule de disponibilité faute de quoi leurs prestations seront réduites en conséquence. Le gouvernement encouragera également le prestataire à la réinsertion (retour aux études, stages...) en maintenant son niveau de prestations. De plus, s'ils trouvent un emploi, ces personnes seront assurées d'une augmentation de leurs revenus car le gouvernement instaurera un programme de garantie de revenus. Alors, contrairement à ce qui existe présentement, il sera plus avantageux pour elles de travailler, même au salaire minimum, que de continuer à recevoir des prestations.

Pour les jeunes assistés sociaux (18-20 ans), le gouvernement tiendra compte du revenu des parents: que ces jeunes demeurent à la maison ou non. Quant aux 21-30 ans, le niveau des prestations ne sera plus fonction du revenu des parents.

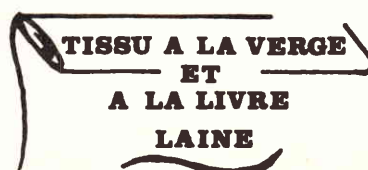
En outre, les jeunes qui sont à la charge de leurs parents (par exemple un enfant aux études) permettront à ceux-ci de déduire de leur revenu 4 177,00 \$ (au lieu de 1 260,00 \$ actuellement). Toutefois, les sommes d'argent qu'aura gagnées l'enfant (ex.: un travail d'été) ou l'argent qu'il aura reçu en bourse d'études, devront être retranchées de ce 4 177,00 \$.

Le gouvernement propose également, au niveau des frais de garde d'enfants, une nouvelle approche: en effet, il apporte une distinction entre les montants applicables aux enfants d'âge pré-scolaire et ceux âgés entre 6 et 11 ans. Pour un enfant de moins de 6 ans, les sommes que le contribuable pourra déduire seront de 3 120,00 \$ (avant l'exemption était de 2 000,00 \$ par enfant peu importe l'âge) et de 1 560,00 \$ pour ceux qui ont entre 6 et 11 ans. Enfin, le gouvernement prévoit que le conjoint qui a le plus haut salaire puisse déduire ces frais alors que depuis 1983 c'est le conjoint qui a le salaire le moins élevé qui peut réclamer cette déduction.

De plus, le gouvernement instaurera pour les familles à faible revenu, deux crédits d'impôt: un pour la taxe de vente et l'autre pour la taxe foncière.

Ces quelques éléments constituent l'essentiel des modifications qui seront apportées par cette réforme. Quant à son entrée en vigueur, soulignons d'abord que des consultations publiques seront tenues au cours des prochains mois et que certains points mis de l'avant par le gouvernement sont conditionnels à la participation du gouvernement fédéral (tel le programme de garantie de revenu). D'ailleurs le ministre Duhaime n'a rien promis pour le prochain budget. Donc, on peut s'attendre qu'avant 1986, peu de changements seront apportés et même on peut prévoir que ces mesures seront échelonnées dans leur mise en application sur plus d'une année.

**Mme Armand
D'Amours**



VAL-BRILLANT 742-3490

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE
DU 01 JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1985

EVALUATION IMPOSSIBLE: 6 338 910,00 \$
TAUX DE TAXE: 0,91\$ DU 100,00\$ ÉVALUATION

REVENUS

Revenus de sources locales:

Taxes: ^ foncière générale	57 684,00 \$
aqueduc et égout --compensations	61 125,00 \$
--taxe spéciale (12%)	7 607,00 \$
Total des taxes	126 416,00 \$

Compensations tenant lieu de taxes:

Gouvernement du Canada	1 770,00 \$
Gouvernement du Québec	997,00 \$
Organismes communautaires	9 836,00 \$
Autres: Télécommunications	14 649,00 \$
Total compensations tenant lieu de taxes	27 252,00 \$

Services rendus à d'autres municipalités:

Recouvrements de tiers;	1 961,00 \$
-------------------------	-------------

Autres revenus de sources locales:

Imposition de droits	1 630,00 \$
Revenus de placements	3 850,00 \$
Disposition d'actifs immobilisés	<u>10 000,00 \$</u>
Total revenus de sources locales	18 141,00 \$

Revenus de transferts:

Inconditionnels: formule de péréquation	23 615,00 \$
Conditionnels: aqueduc et égoût	170 699,00 \$
entretien des chemins d'hiver	4 134,00 \$
sports et loisirs	1 457,00 \$
	146 290,00 \$
Total des revenus de transferts	199 905,00 \$
TOTAL DES REVENUS	371 714,00 \$

CORPORATION MUNICIPALE DE LA PAROISSE ST-PIERRE-DU-LAC

BUDGET 1985

REVENUS

Evaluation imposable 6 619 200,00 X 1,20%	79 430,00 \$
Compensations tenant lieu de taxes	3 634,00 \$
Télécommunication - Gaz - Electricité	7 291,00 \$
Autres revenus de sources locales	1 500,00 \$
Subvention entretien des chemins d'hiver	34 404,00 \$
Subvention sports et loisirs	1 301,00 \$
TOTAL DES REVENUS	<u>127 560,00 \$</u>

DEPENSES

Administration générale

Législation maire et conseillers	5 886,00 \$
Frais de déplacement	1 000,00 \$
Rémunération secrétaire-trésorier	6 300,00 \$
Frais de déplacement secrétaire-trésorier	100,00 \$
Vérification et comptabilité	1 300,00 \$
Elections	1 500,00 \$
Contributions de l'employeur	4 000,00 \$
Frais de poste	350,00 \$
Téléphone	1 370,00 \$
Publicité-information	70,00 \$
Assurances	2 270,00 \$
Association et cautionnement	190,00 \$
Fournitures de bureau	1 300,00 \$
A.D.E.R.	500,00 \$
Quote-part M.R.C. de la Matapédia	7 000,00 \$
Quote-part Centre Paroissial	3 000,00 \$
Enlèvement et destruction des ordures	7 000,00 \$
Loisirs et culture	2 000,00 \$
TOTAL	<u>45 636,00 \$</u>

SUITE À LA P. 15

Tarte au sucre sans sucre

Ingrédients:

- 1 boîte de lait Eagle Brand;
- même quantité de sirop de maïs;
- 1 c. à thé d'essence de vanille.

Préparation:

- Battre au malaxeur pendant une minute le lait et le sirop et ajouter la vanille.
- Verser dans une abaisse de tarte et couvrir.
- Cuire à 375°F, surveiller jusqu'à ce que ce soit doré, à peu près 30 minutes.
- Servir avec de la crème glacée à la vanille.

BONNE REUSSITE!

Emilienne D'Amours

Piments rouges marinés

Ingrédients:

- 3 gros piments rouges;
- 3 gros oignons;
- 1/2 tasse de vinaigre;
- 3/4 tasse de sucre blanc;
- 1 c. à soupe de gros sel.

Préparation:

- Couper les oignons et les piments en morceaux 1/2 à 1/4 pouce; mélanger ces ingrédients avec le gros sel et laisser reposer toute la nuit.
- Le lendemain égoutter, ajouter sucre et vinaigre et faire mijoter 1 1/2 heure, mettre dans des pots et garder au réfrigérateur.

BONNE REUSSITE!

Christiane Lauzier

GENEREUX DONATEURS

M. et Mme Alfred Ross

Mme Bibianne Côté Audy Rimouski
M. Jacques Couture New-Richmond

C.P. 698 Tél.: (418) 629-4437

*Librairie
D'Amqui Inc.*

10, Boul. St-Benoît
AMQUI, Qué. G0J 1B0

EQUIPEMENT DE BUREAU
VENTE & SERVICE



Louis-Marie Bélanger

ARPENTEUR GEOMETRE

26 RUE STE URSULE

Amqui 629-2711



CARON & BOUCHER Inc

C.P. 144 Val-Brillant

G0J 3L0

TEL: 742-3814



**LES ENTREPRISES
BENOÎT D'AMOURS ENR.**

CONSTRUCTION & RÉNOVATION
MENUISERIE GÉNÉRALE - POSE DE CÉRAMIQUE

87 ST-PIERRE
VAL-BRILLANT

742-3883

**OBJET & V
LOCA**

Tarifs: \$1.00 po
\$2.00 po

s'adresser :

Mme Franco

742-38

Spéciaux
du jeudi a
inclusiv

RICHE

MARCHE

Bière e
742-3
5, rue St-Pi
Val-Br
Cté Mat
P.

Petites nouvelles, petites annonces...

PETITES NOUVELLES, PETITES ANNONCES...

Nouvelles:

Décès: - A Jonquière est décédé le 13 décembre '84, M. Albert Ross 75 ans époux de feu Mary Lapointe. Il était le frère de M. Alfred Ross de notre paroisse.

- A St-Octave est décédée le 28 décembre '84, Mme Marie Roussel 92 ans 4 mois, épouse de feu Joseph Roussel. Elle était la mère de M. l'abbé Clément Roussel curé de Val-Brillant.

- A l'hôpital de Rimouski est décédée le 31 décembre '84, Mme Cécile Michaud 82 ans 9 mois épouse de M. Philippe Lepage, autrefois de Val-Brillant.

- A l'hôpital Notre-Dame de Montréal est décédé le 2 janvier '84, M. Rodrigue Michaud 51 ans 6 mois fils de M. Albert Michaud et de feu Marie-Anna Beaulieu. Il était le frère de M. Laurent Michaud de notre paroisse.

- A l'hôpital d'Amqui est décédée Mlle Berthe Rioux 61 ans 9 mois fille de feu M. et Mme Philias Rioux. Elle laisse plusieurs frères et soeurs résidant à la maison familiale Rioux de notre paroisse.

" Sincères condoléances aux familles éprouvées "

Naissance: - A l'église St-Alexandre de Port-Cartier a été baptisé Philippe-Bertrand fils de M. et Mme André Lamarre -Judith Miles-, parrain M. Denis Parisé, marraine Mlle Lucie Deslauriers tous de Port-Cartier. Le bébé est le petit-fils de M. et Mme Bertrand Lamarre d'Amqui.

* Félicitations aux heureux parents *

Annonce:

A vendre: - Terre de 123 arpents dont 100 en culture située dans le rang 2 est. Pour information, Jacques Beaulieu au numéro 742-3526.

NDRE?
L & LOUER?

es Annonces
les Remercements

se Turcotte

81

GARAGE
Louis Savard

MECANIQUE GENERALE
ENTRETIEN
742-3333

DÉPANNEUR
MADELEINE R. LAVOIE

Viande froide, fruits, légumes,
bière, vin, cartes de souhaits,
cadeaux, films, articles divers,
articles scolaires.

742-3322

OUVERT DE 8 AM à 11 PM
62 St-Pierre est, VAL BRILLANT, QC

Les affaires municipales Val-Brillant

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES (SUITE DE LA P. 6)

DEPENSES

<u>Administration générale:</u>	29 833,00 \$
<u>Sécurité publique:</u>	4 087,00 \$
<u>Transport:</u>	
Voirie municipale	14 693,00 \$
Enlèvement de la neige	29 200,00 \$
Eclairage des rues	12 000,00 \$
Circulation	1 000 00 \$
Total des transports	56 893,00 \$
<u>Hygiène du milieu:</u>	
Aqueduc et égoût: - purification et traitement	5 535,00 \$
- réseaux de distribution	4 950,00 \$
- usine et bassin d'épuration	8 319,00 \$
- réseaux d'égoûts	4 753,00 \$
Enlèvement et destruction des ordures	6 364,00 \$
Total hygiène du milieu	29 921,00 \$
<u>Urbanisme et mise en valeur du territoire:</u>	7 930,00 \$
<u>Loisirs et culture:</u>	7 225,00 \$
<u>Autres dépenses:</u>	
Frais de financement: -municipalité	46 335,00 \$
-gouvernement du Québec	170 699,00 \$
Immobilisations à même les revenus	2 000,00 \$
Quote-part communauté municipale	10 791,00 \$
Remboursements impôts fonciers	6 000,00 \$
Total des autres dépenses	235 825,00 \$
TOTAL DES DEPENSES	371 714,00 \$



SERVI



FERNAND COTE

ÉPICERIE LICENCIÉE

BOUCHERIE

742-3281

VAL-BRILLANT



Spécialités:

♦fondue chinoise

♦rosbeef du Roy

♦steak du Roy

♦POULETS BAR-B-Q

LISTE DES GAGNANTS DU TIRAGE DES LIONS

NOM	VILLE	MONTANT
Mme Fernand Lesage	Shawinigan	500,00\$
M. Guy Dupont	Ste-Idene	100,00\$
Mlle Lucie Côté	Val-Brillant	100,00\$
M. Adrien Ouellet	Val-Brillant	100,00\$
M. Paul-Emile Bérubé	Val-Brillant	100,00\$
Mlle Valérie Michaud	Amqui	100,00\$
Mme Angéline Cloutier	Val-Brillant	100,00\$
Mme Jacqueline Imbeault	Val-Brillant	100,00\$
M. Gaétan Veilleux	Terrebonne	100,00\$
Miles M.-Claude Lagacé	Sayabec	100,00\$
Danielle Caron	"	
Noëlla Sirois	"	
M. Adrien Viens	Amqui	100,00\$

Les gagnants des prix de présence lors de la visite du 8 octobre à la Villa Mon Repos en compagnie du président Raymond D'Amours.



Le nouveau Lions Gérald Jean et son épouse Francine reçoivent du parrain Lucien Bélanger le certificat attestant de l'appartenance au Club Lions de Val-Brillant.



Le Lions président Raymond D'Amours remet à Mme Juliette Lauzier un témoignage d'appréciation et de remerciement pour le dévouement et le travail accompli par le Lions Guy Lauzier.



1985 ANNEE INTERNATIONNALE DE LA JEUNESSE

Dans le cadre de l'année internationale de la jeunesse, j'invite tous les jeunes à me faire parvenir "une page des jeunes".

Eblouïssez vos amis; mieux, faites vous en des nouveaux. Pour aussi peu qu'un sujet à exprimer, un point à discuter, une idée de bricolage à expliquer ou toutes autres créations à partager.

Surprenez votre entourage, montrez à ceux qui vous entourent que vous êtes capable de vous exprimer par écrit, d'exprimer vos goûts, vos revendications, vos espoirs et vos déceptions.

Encore mieux, montrez au reste de la province que les jeunes vous débordent d'imagination et de création.

Comment me faire parvenir une page?

Pour une création (art plastique, mobile, bricolage, jeu, autres), tu dois expliquer toutes les étapes, donner des exemples si nécessaire et montrer le résultat final, si possible. La page doit avoir la dimension suivante (18cm/24cm) et réalisée avec un stylo NOIR. Si tu n'es pas capable seul(e), ton père ou ta mère t'aidera sûrement.

Pour un article, tu dois l'écrire de manière lisible et les bénévoles du journal le copieront à la dactylo.

Faites parvenir ces pages à:

Lucien Bélanger
responsable de page
26 St-Pierre est
Val-Brillant
G0J 3L0

BONNE ANNEE INTERNATIONALE!

LES AUTOMOBILISTES

Quelques conseils pour les automobilistes:

- Avant d'arriver sur un coin de rue si l'automobile tourne trop vite (automatique) pour ralentir, il faut se mettre au neutre et freiner tranquillement la voiture; celle-ci va s'arrêter droite.
- Lorsque l'on monte une côte et qu'on la manque, on doit mettre le frein à main à la moitié seulement; il faut alors débrayer au neutre, se laisser descendre et freiner graduellement avec le frein à pied: l'auto restera droite dans le chemin.
- Pour une automobile à transmission manuelle, si le pavé est glacé: ne jamais descendre à la deuxième ou à la première vitesse car la compression est dense: à moins d'aller à 10 au 15 milles à l'heure.
- Le frein à main doit toujours être en bonne condition car il peut vous aider si vous manquez de frein à pied.
- Si le gaz reste collé, il faut mettre la transmission au neutre, freiner, l'immobiliser et couper la clé de contact.
- Ne jamais apporter un réservoir d'essence dans un coffre arrière d'une voiture car il pourrait exploser.
- Toujours déblayer les vitres et les rétroviseurs d'un véhicule avant de partir.
- En hiver avoir des freins toujours bien ajustés.
- Quand vous avez une auto usagée, faire vérifier la conduite au moins une fois par année.



TEL.: 742-3259

ANDRÉ D'AMOURS ENR.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
Spécialité: Chauffage Electrique
Installations de tous genres

11, ST-MICHEL
VAL-BRILLANT, P.Q.
G0J 3L0
C.P.: 216

5 rue de l'Eglise,
Soyabec, Qué.

Tél.: 536- 3556
C.P. 99

**PUBLICITÉ
VERRO ENR.**

CAL ENDRIERS
NOUVEAUTÉS PUBLICITAIRES
CADEAUX COMMERCIAUX
ROGER VERREAULT, prop.



TEL.: 629-2222

ADRIEN FOURNIER INC
EDIFICE CINEMA FIGARO AMQUI

Vente de films et d'appareils photos
dans les meilleures marques.

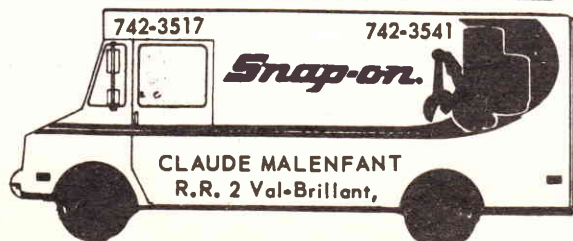
Finition de qualité.

A Val-Brillant, s'adresser à:
Elisabeth Lévesque
Tél.: 742-3581



**CHARLES ST-AMAND
Fer Ornamental**

VAL-BRILLANT 742-3225



Pour rendez-vous
Val-Brillant Tél.: 742-3268

Marielle Claveau, D.D.

Denturologiste

VAL-BRILLANT, Cté Matapédia, P.Q. G0J 3L0

**Jules inc.
Fournier**

CONTRACTEUR

GENERAL

742-3227

VAL-BRILLANT



COMITE LOCAL

Le comité des handicapés de Val-Brillant tient à remercier l'association des handicapés de la Vallée pour son accueil chaleureux à l'occasion du party de Noël à Amqui le 14 décembre. Grâce à la participation de chacun, cette rencontre connaît un franc succès.

Nous tenons à remercier également tous les gens d'ici et d'ailleurs pour leur participation en si grand nombre au tirage d'une courte-pointe confectionnée par le comité de Val-Brillant au cours de l'année '84. Les profits nous aideront à poursuivre nos diverses activités.

Comme le hasard fait bien les choses, le gagnant est une personne déjà sensibilisée à la personne handicapée. En effet, la mère du gagnant, M. le curé Arthur Leclerc de Rivière-Bleue, est atteinte de sclérose en plaques. Il a bien voulu nous écrire quelques lignes pour nous faire réfléchir sur notre attitude face à la personne handicapée.

Jean Vanier disait que la personne handicapée n'est pas la personne que la maladie ou un accident ont diminué dans son corps ou même son esprit, mais bien la personne qui vit occasionnellement ou se trouve en face de ceux qu'on appelle des handicapés. Je me souviens qu'une dame me contait qu'un jour son mari atteint de sclérose en plaque et confiné à une chaise roulante, avait manifesté le désir d'aller à la messe un jour de fête. Elle avait réussi à le faire à l'église mais là personne n'avait "osé" l'aider pour entrer cet homme à l'église.

Comment expliquer de telles attitudes? Je crois qu'il y a d'abord une sorte de "Je-ne-veux-pas-voir". Placés devant une personne, nous sommes placés devant nos limites; nous sommes devant le mystère de la maladie, de la souffrance et devant une situation que nous ne pouvons pas changer, devant laquelle nous sommes impuissants et devoir réaliser ainsi que nous sommes aussi limités, c'est difficile à accepter. Je crois aussi que devant une personne handicapée, nous sommes devant une personne un peu étrangère qui a une vie différente de la nôtre sous certains aspects: que vit cette personne intérieurement? Comment voit-elle la vie, son avenir? Qu'attend-elle de la vie, et de nous? Et devant cet inconnu, nous sommes mal à l'aise. Pensez seulement comment nous pouvons engager une conversation avec une personne handicapée que nous ne connaissons pas. Comment ça va? Nous n'osons pas le demander. Qu'est-ce qui t'est arrivé? Cela non plus nous n'osons pas le demander. Si bien que souvent nous évitons la situation. Et alors qui est le vrai handicapé?

Au nom du comité local de Val-Brillant, nous voulons souhaiter nos vœux de bonheur à toutes les personnes handicapées de Val-Brillant ainsi qu'à toute la population.

Jeannette Tremblay

**CHARPENTERIE
MENUISERIE**

D'AMOURS
Décoration
D'AMOURS INC.

**88 Rte 132
VAL-BRILLANT**

Tél: 742-3736

Les affaires municipales St-Pierre du Lac

BUDGET 1985 (SUITE DE LA PAGE 7)

Transport

Inspecteur municipal	1 600,00 \$
Voirie municipale	250,00 \$
Stationnement église	560,00 \$
Sable - sel - calcium	1 000,00 \$
Huile à chauffage et électricité	3 500,00 \$
Edifice	500,00 \$
Rémunération mécaniciens (chauffeur)	16 000,00 \$
Immatriculation	500,00 \$
Entretien et réparations	23 889,00 \$
Carburant, huile et graisse	14 000,00 \$
Radio-téléphone	625,00 \$
Service à la dette	19 500,00 \$
TOTAL	81 924,00 \$
TOTAL DES DEPENSES	127 560,00 \$

Festival des Foins

LE JOURNAL
PIERRE-BRILLANT

Nous invitons toute la population à nous faire part de leurs idées à l'amélioration de la programmation en vue de l'édition 1985 du Festival des Foins de Val-Brillant.

Vous pouvez émettre vos idées aux membres du comité organisateur du festival.

Membres

Yolande Perron	présidente
Sylvain Auclair	vice-président
Pierre D'Amours	publiciste
Aline Nicole	directrice
Monette Clouâtre	directrice
Raynald Côté	trésorier
Roger Malenfant	secrétaire

FESTIVAL DES FOINS, par
Roger Malenfant, sec.

SERVICE SERVICE A DOMICILE

YVON COUTURE ENR.
Route nationale 132 ouest,
VAL BRILLANT 742-3715

Service assuré par un technicien
diplômé possédant 10 ans d'expérience

Réparation de toutes marques
Dépositaire autorisé: INGLIS - ADMIRAL



BOUTIQUE COLLIN ENR.

VETEMENTS POUR DAMES

*Gilets, jupes, pantalons,
robes, ceintures en cuir,
bijoux en argent, bas col-
lant-culottes amincissan-
tes de couleurs assorties*

Mme Rolande Collin, prop.
12, St-Pierre Ouest - Val-Brillant
742-3342

Marché aux puces

AVIS : AVIS : AVIS : AVIS : AVIS

Samedi le 2 février prochain sera organisé un "MARCHÉ AUX PUCES" au gymnase de l'école de Val-Brillant. Ceci afin de permettre au comité d'école d'amasser des fonds dont il disposerait pour aider à préparer des activités aux enfants qui fréquentent l'école durant l'année scolaire en cours.

On invite toute la population à venir nous encourager entre 10:00H et 21:00H, nous vous remercions à l'avance de votre bonne collaboration.

Comité d'école de Val-Brillant

* Si vous avez certaines choses à donner *
* communiquer aux numéros suivants: *
* 742-3860 742-3715 742-3835 *

REMERCIEMENTS

Le mois dernier, j'avais oublié certains noms pour les remercier de leurs commanditaires:

Épicerie Fernand Côté
Marché Donald Lizotte
Épicerie Madeleine Lavoie
La Maison de la Croûte
La Cantine "La Paysanne"
L'Hôtel de Val-Brillant (Serge Nicol)
Mme Armand D'Amours
La Pâtisserie d'Amqui

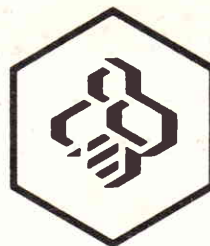
qui, au cours de l'année, ont toujours contribué d'une façon ou de l'autre à notre mouvement.

J'ai commis aussi une erreur: ce n'est pas Léopold D'Amours mais Benoît D'Amours qui avait conduit nos jeunes à un gala à St-Jean de Dieu dans le bout de Trois-Pistoles.

Francine Morin

SUPPLEMENT DECEMBRE 1984

Le dessin de la page H du supplément de décembre 1984 a été fait par Mlle Geneviève Lévesque, élève en troisième année.



la
caisse populaire
de
val-brillant

9

ST-PIERRE OUEST

VAL-BRILLANT

742-3271

LES BALADINS

Les cartes de membre pour la saison 1984-1985 sont en vente et ce, au prix de 6,00\$ (individuel) et de 12,00\$ (familiale). Vous vous adressez au conseil d'administration.

Le club de ski de fond a présentement des gilets en vente au prix de 15,00\$.

N'oubliez pas que les pistes sont présentement ouvertes.

René Lauzier, resp.
742-3218